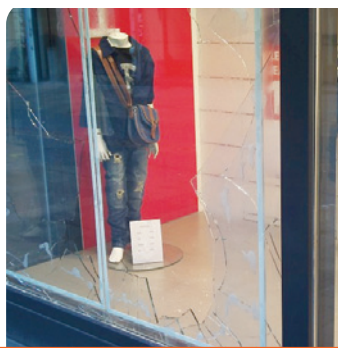


Région



Nyon : vandalisme en ville

Une boutique de vêtements de la rue de la Gare a été victime de vandalisme dans la nuit de vendredi à samedi. Des jeunes se sont pris aux vitrines du magasin, en deux endroits. Ceux-ci ont cependant été interpellés par la police municipale. Selon la Police cantonale vaudoise, en enquête pénale serait en cours.

RH

Alors que Philippe Leuba rencontrait, hier, la Municipalité, les deux conseillers communaux qui ont déposé un recours au Tribunal cantonal persistent à ne pas vouloir de requérants dans ce quartier.

Nyon Pétition contre les pavillons provisoires de l'Esp'Asse

Hier, Philippe Leuba a rencontré la Municipalité pour évoquer la question du centre d'hébergement pour les requérants. Contrairement aux souhaits de l'Exécutif, il n'était pas envisageable de fermer l'abri PC le 31 janvier. Ne serait-ce que parce que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam) conteste la résiliation, par la Municipalité, du bail de location du local; procédure qui a eu un effet suspensif. Donc, les propositions du

Conseiller d'Etat étaient attendues avec impatience par les municipaux. Les deux partenaires ont travaillé dans un climat positif. C'est le seul commentaire qui a filtré de cette réunion. Un communiqué de presse sera diffusé ce mardi après-midi.

Montrer qu'ils sont plus que deux

Ceci étant, la polémique sur la construction des pavillons provisoires pour des familles

de requérants a rebondi ce week-end avec la circulation d'une pétition, en particulier route de l'Etraz. Josette Gaille et André-Francis Cattin expliquent dans ce texte les raisons qui les ont incités à recourir au Tribunal cantonal contre ce projet. On nous reproche ne n'être que deux à nous plaindre. Avec cette pétition, nous voulons montrer que nous sommes beaucoup plus nombreux!, se justifie l'élue UDC. Des pétitionnaires qui n'excluent pas de poursuivre leur combat dans le cadre d'une initiative locale s'ils parviennent à recueillir 1700 signatures.

La décision de lancer cette pétition mijotait, selon la formule d'André-Francis Cattin, avant l'enregistrement de l'émission *Cartes sur Table* de Nyon Région Télévision, jeudi 20 janvier, sur la question des migrants. Ce qui suscite le courroux de Jean-Claude Bouvrot, l'administrateur de la fondation Esp'Asse. A l'issue de l'enregistrement du débat, il avait eu l'accord de



Nouvel épisode : les pavillons provisoires voulus par la fondation Esp'Asse sont désormais au centre d'une pétition. LDD

l'élue UDC pour une rencontre d'explication. On informe mal les gens, tempête Jean-Claude Bouvrot. Le recours qu'ils ont déposé au tribunal n'évoque que des problèmes techniques. Or, ils n'axent leur argumentaire que sur la question de la drogue et la proximité des écoles. Ceci étant, André-Francis

Cattin assure qu'il rencontrera l'administrateur de la fondation. Il attend le retour de Josette Gaille, absente pendant trois semaines: les deux élus veulent rester solidaires tout au long de cette affaire.

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

Prochaines Assises de l'immigration à Nyon

Le 28 mai auront lieu à Nyon les assises vaudoises de l'immigration. A cette occasion sera remis le prix du *Milieu du Monde* organisé par la Chambre cantonale consultative des immigrés. Ce prix récompense des collectivités ou des personnes privées qui se sont illustrées pour une meilleure compréhension entre les Vaudois et les personnes étrangères. Les candidatures pour ce prix peuvent être déposées jusqu'au 31 mars. Toutes les informations sur www.vd.ch/integration



De lourds travaux ont été effectués au Bœuf Rouge, à Crassier. La cuisine a été déplacée et agrandie, notamment. Céline Reuille

Crassier Réouverture du Bœuf Rouge

Cet été, les clients du Bœuf Rouge, à Crassier, pourront profiter de la terrasse. Sa réouverture est prévue pour le 1^{er} juillet. La Municipalité vient de faire paraître une annonce pour rechercher le futur tenancier. Celui-ci règnera désormais sur une auberge dotée de 36 places intérieures, et de 40 places supplémentaires dans la partie restaurant-véranda fraîchement créée. La carte de l'aubergiste devra proposer des mets de brasserie et régionaux, le village étant déjà doté d'un

restaurant gastronomique. Quatre chambres d'hôtes seront à disposition des gens de passage. Rappelons que cet établissement, dont les premières traces remontent à 1850 environ, avait fermé ses portes à fin novembre 2009. La commune, propriétaire depuis mai de la même année, l'avait acquis pour 2,5 millions environ. Les travaux en cours coûteront plus de 1,2 million. Un préavis va être présenté lors d'un prochain conseil pour finaliser les aménagements extérieurs.

DS



Elections

Un seul questionnaire quel que peu décalé soumis aux dix candidats à la Municipalité. Retrouvez chaque jour les réponses de l'un des prétendants(e)s. Aujourd'hui, Christine Girod-Baumgartner, Parti libéral radical.



Vous devez envoyer une carte postale de Gland à des amis qui vivent aux Seychelles. Quelle image choisissez-vous? L'Eglise de Gland.

Imaginons: vous devenez soudain multimillionnaire, que faites-vous? Vous allez vivre à Gstaad, vous rachetez la villa à Schum, ou...? Je suis très heureuse, j'en profite et en fais profiter mon entourage.

Vous avez promis à des amis de leur cuisiner un steak tartare. Où allez-vous faire les courses? J'irai chez un boucher de la région.

Juillet 2014, la Suisse est en finale de la Coupe du monde de football. Où regardez-vous le match? Je resterai à la maison.

C'est un dimanche d'automne à Gland en 2015 et vous avez du temps libre. Que faites-vous de votre journée? Je fais une promenade en forêt.

Vous êtes à la rue du Midi et un piéton vous demande comment se rendre à la gendarmerie. Quel itinéraire lui indiquez-vous? Si nous sommes du côté Genève, alors il faut suivre: RC31 - rue du Borgeaud - rue du Jura. Si nous sommes du côté Lausanne, il faut suivre: rue Mauverney - passage sous voies CFF - Rue de la Gare - Grand-Rue - Rue du Jura.

RH



Gland Socialistes et Verts main dans la main

C'est une demi-surprise: le PS et les Verts se sont apparentés pour les élections communales de mars; créant ainsi une plateforme de gauche pour le Conseil communal. A l'image de ce qui existe ailleurs dans le canton, comme à Rolle, par exemple. Cet apparentement permettra à l'un des deux partis de récupérer les restes de suffrages. Ainsi, si le PS obtenait 18,4 sièges au Conseil, et les Verts 8,4 sièges, les deux 0,4 s'additionneraient et permettraient

de récupérer un siège supplémentaire. A qui irait donc ce surplus? Au parti qui aurait la majorité à la décimale près (si le PS obtenait 18,4 et les Verts, 18,2, le PS l'emporterait). Jean-Michel Favez, candidat PS à la Municipalité explique: cette alliance ne concerne que le Conseil communal, mais cela démontre, en vue de l'obtention de places à la Municipalité, que nous allons dans la même direction.

A l'assaut de l'exécutif?

En novembre 2010, à l'heure de présenter ses candidats à l'exécutif de la ville (Florence Golaz et Jean-Michel Favez), le

PS avait assuré ambitionner trois sièges, comptant ainsi sur la présentation d'un candidat chez les Verts. Chose qui n'est intervenue qu'au dernier moment, lorsque le conseiller PS Moritz de Hadeln a choisi de rallier le parti écologiste. Le PS avait alors dénoncé ce départ. Mais n'était-ce pas prémédité dans le but de présenter une plateforme de gauche plus forte? Non. Nous avions bien tenté de convaincre des membres des Verts de se présenter à la Municipalité, mais ça n'a abouti à rien. Le départ de Moritz de Hadeln, au dernier moment, n'a évidemment pas été souhaité de notre part,

explique Jean-Michel Favez. Qui admet à demi-mot que ce «transfert» chez les écologistes pourrait tout de même avoir, au final, de bons côtés.

«Ce n'est pas une plateforme de gauche»

Mais Valérie Cornaz-Rovelli, députée Verte et porte-parole de la section glandoise, clarifie aussitôt: c'est un apparentement pour le Conseil, pas aller conquérir des sièges à la Municipalité. Nous ne sommes pas une plateforme de gauche. Nous gardons notre indépendance.

RODOLPHE HAENER



Le PS et les Verts se sont apparentés pour le Conseil communal. Pour la Municipalité, rien ne lie les deux partis. RH